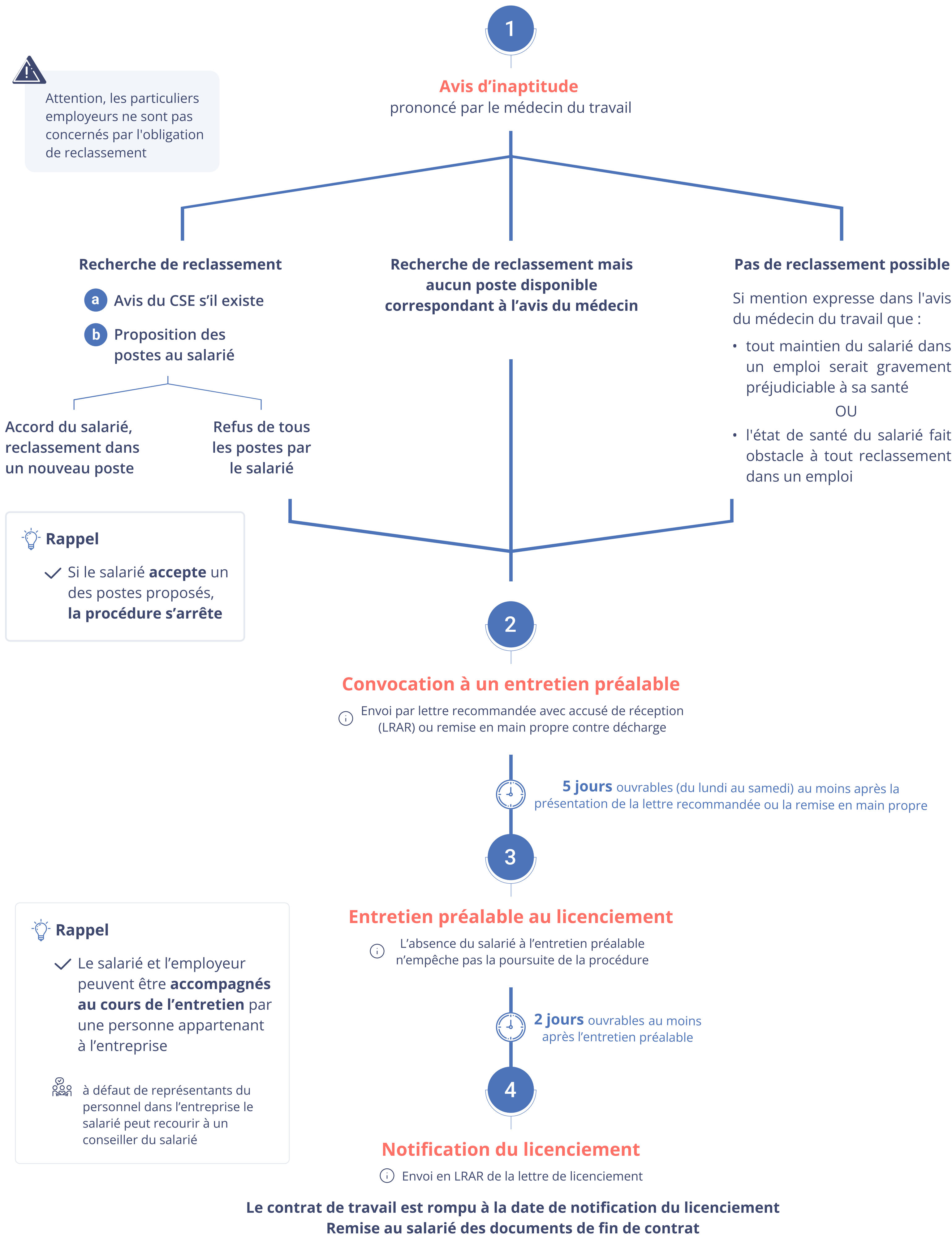


Procédure de licenciement pour motif personnel : le licenciement pour inaptitude





Le salarié n'exécute pas de préavis, mais la durée du préavis est tout de même prise en compte pour le calcul de l'indemnité de licenciement. Le préavis débute à la première présentation de la lettre de licenciement.

Lorsqu'il s'agit d'une **inaptitude d'origine professionnelle** le salarié **est payé** pendant la **durée du préavis**.

Lorsqu'il s'agit d'une **inaptitude d'origine non professionnelle** le salarié **n'est pas payé** pendant la **durée du préavis**.

Eléments dus au salarié à la rupture du contrat

- ✓ Versement de l'indemnité de licenciement
- ✓ Versement des sommes dues en fin de contrat (solde de tout compte)
- ✓ Certificat de travail
- ✓ Attestation France Travail
- ✓ Reçu pour solde de tout compte